



Cours de vacances été 2024

Domaine de la Fressange
Saint-Didier-en-Velay

du 19 au 23 août



DOSSIER D'INSCRIPTION

Fiche d'identité

- Nom : ● Prénom :
- Date et lieu de naissance :
- Nom d'un responsable : ☐ père ☐ mère ☐ tuteur
- Adresse :
- Code postal : ● Ville :
- Tél. fixe : ● Email
- Portable du père : ● Portable de la mère :

Renseignements scolaires

- Classe de (2023-24) : ● Entrée en classe de (2024-25) :
- Spécialités (pour le Lycée) : ● Maintien prévu : ☐ oui ☐ non
- Dans quel(s) domaine(s) l'enfant est-il en réussite?
.....
- Quelles sont ses principales difficultés?
.....
.....
- Dans quel(s) champ(s) de compétence souhaitez-vous que votre enfant progresse?

Connaissances

- ☐ Renforcement général des acquis
- ☐ Traitement de difficultés particulières

Méthodologie

- ☐ Techniques d'apprentissage
- ☐ Organisation du travail

Attitude

- ☐ Confiance en soi
- ☐ Concentration
- ☐ Investissement personnel

- Merci de joindre une copie des bulletins scolaires de l'année 2023-24 au dossier (cf. pièces à fournir).
- Suite à l'inscription, un entretien sera organisé avec la famille pour préciser ces informations scolaires et préparer efficacement le stage.

Le stage

- Les cours se déroulent selon l'emploi du temps défini dans le règlement du stage du lundi au vendredi. Durant le weekend, un temps de bilan individuel avec les professeurs est proposé, si possible en présence des parents, pour délivrer les conseils pédagogiques et clore le stage.
- Restauration du midi :** ☐ retour au domicile ☐ repas personnel sur place*

* Les repas personnels des stagiaires pourront être conservés dans un frigidaire et/ou réchauffés au micro-onde. Des couverts sont mis à disposition.

Le calcul du tarif

Conformément à la vocation sociale de l'association organisatrice, le coût du stage est indexé aux revenus des familles en tenant compte du nombre de personnes à charge. Veuillez vous reporter à la grille ci-dessous pour déterminer le tarif correspondant à votre quotient familial.

Quotient familial	moins de 450	entre 450 et 650	entre 650 et 850	entre 850 et 1050	plus de 1050
Tarif semaine	149 €	189 €	229 €	269 €	309 €

- Réductions fratries :** 2^e enfant inscrit : **-15%** / 3^e enfant et plus : **-30%**
- Une attestation de quotient familial** fournie par la Caf doit être impérativement jointe au dossier d'inscription pour valider la tranche tarifaire correspondant à votre situation (cf. pièces à fournir).

Les pièces à fournir

- ☐ Copie des bulletins trimestriels ou de relevés de notes de l'année scolaire 2023/24
- ☐ Copie de la carte vitale et de la complémentaire santé le cas échéant
- ☐ Attestation de quotient familial de la Caf
- ☐ Fiche sanitaire complétée

Conditions financières et règlement

- Ce dossier complété doit être retourné à l'adresse ci-dessous accompagné d'un acompte de **60€** par chèque. En cas de désistement, cette somme reste acquise à l'association. Le règlement du solde du stage doit intervenir dès réception de la facture et au plus tard au 25/08/24. Un paiement échelonné (de 2 à 4 fois) est accepté.
- Possibilité de régler par chèques-vacances. 
- M./Mmeparent(s)/responsable(s) de
déclarons exactes toutes les informations que nous avons fournies, certifions avoir lu le règlement du cours de vacances joint à ce dossier, y adhérons, et demandons l'inscription de notre enfant tout en fournissant les pièces nécessaires.

Date: Signature(s):

✉ Œuvre des Enfants à la Montagne
La Fressange, 80 Chemin de la Girolle, 43140 Saint-Didier-en-Velay



Cours de vacances été 2024

Domaine de la Fressange
Saint-Didier-en-Velay
du 19 au 23 août



FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT

Nom : Prénom :
Sexe: Masculin Féminin
Date de naissance: / /

Médecin traitant

Nom :
Adresse :
Téléphone :

Dernières vaccinations

(à renseigner à partir du carnet de santé ou joindre les photocopies des pages correspondantes
ou un certificat médical attestant que les vaccinations obligatoires en collectivité sont à jour)

DT Polio (Diphtérie – Tétanos – Polio): BCG :
Derniers tests tuberculiniques : Autres :

NB: si l'enfant n'est pas vacciné, joindre un certificat médical de contre-indication

Renseignements médicaux

Si votre enfant est en situation de handicap ou s'il souffre d'une allergie, un rdv sera fixé pour établir un Protocole d'Accueil Individualisé

Antécédents particuliers : fractures, entorses, autres (précisez)... oui non
Lesquels ?

Difficultés de santé (maladies, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les
précautions à prendre

Allergies alimentaires oui non Médicamenteuses oui non
Lesquelles ?

L'enfant suit-il :
un régime alimentaire sur prescription oui non un traitement médical ? oui non
médicale ?
Lequel ?

NB : aucun médicament ne pourra être donné à l'enfant sans l'ordonnance de prescription (sauf cas exceptionnel)

Précautions à prendre pour certaines activités sportives

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, un appareil dentaire, des
prothèses dentaires, etc... oui non
Lesquels ?

Attestation du responsable de l'enfant

Je soussigné,
représentant légal, titulaire de l'autorité parentale de l'enfant,....., déclare exacts
les renseignements portés sur cette fiche, autorise le responsable du centre de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures
(traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant et m'engage à rembourser
totalité des sommes avancées.

Date : Signature :



Cours de vacances été 2024

Domaine de la Fressange
Saint-Didier-en-Velay

du 19 au 23 août



FICHE REGLEMENT

1- L'association organisatrice

Les cours de vacances estivales « La tête & les jambes » sont proposés par l'Œuvre des Enfants à la Montagne. C'est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique fondée en 1893 qui a organisé pendant plus d'un siècle des séjours de vacances en milieu rural à destination d'enfants issus des villes. Des centaines de jeunes ont ainsi été accueillis, notamment au domaine de la Fressange à Saint-Didier-en-Velay, centre de vacances et de loisirs par excellence, en partenariat avec la municipalité.

2- Le projet éducatif

- **Objectif principal** : Ayant toujours placé l'épanouissement intellectuel, physique et moral des jeunes au cœur de ses projets associatif et éducatif, l'Œuvre des Enfants à la Montagne organise cette année un stage estival de remise à niveau pour leur permettre de réussir leur rentrée scolaire, tout en profitant pleinement de leurs vacances.

- **Objectifs pédagogiques** :

- Revoir les principales notions des programmes officiels
- Faire acquérir des méthodes de travail, d'apprentissage et d'organisation efficaces
- Redonner confiance à l'élève qui doute à travers une pédagogie bienveillante
- Redonner le goût de l'effort et de la réussite à l'élève « décrocheur » par une approche différenciée des apprentissages
- Permettre à tous d'aborder la rentrée de septembre avec sérénité en l'ayant bien préparée

- **Le public concerné et la durée** :

Le stage est ouvert aux élèves du CP à la terminale, pour une durée d'une semaine.

- **La mise en œuvre pédagogique** :

- Chaque enseignement reprend les points-clés du programme de l'année écoulée.
- En amont du stage, une expertise du niveau et des difficultés propres à chaque élève est conduite afin de cibler ses besoins.
- En matinée les cours se déroulent par petits groupes pour permettre à l'enseignant de proposer un suivi individualisé.
- Chaque groupe dispose d'outils numériques pour une pédagogie innovante.
- Divers projets pédagogiques sont proposés aux élèves pour motiver leur implication dans les apprentissages.

3- L'encadrement

- **La direction** : L'équipe encadrante est placée sous l'autorité du directeur de l'accueil de loisirs, M. Pascal Celli, président de l'Œuvre des Enfants à la Montagne.

- **L'équipe enseignante** : Elle se compose entièrement de professeurs diplômés de l'Education Nationale, en primaire et dans le secondaire (collège et lycée), avec plusieurs années d'expérience de l'enseignement en Zone d'Education Prioritaire.

- **Les bilans et échanges avec les professeurs** :

- Avant le stage : en plus du dossier, un entretien-bilan est proposé aux familles afin de cibler précisément les besoins de l'élève et préparer son stage.
- En fin de stage : un bilan formatif est dressé pour chaque stagiaire (possiblement avec les parents) lors d'un entretien individuel. Conseils pédagogiques et solutions pratiques lui sont prodigués à cette occasion.

4- Les matières scolaires enseignées

	Français	Mathématiques	Anglais
Elémentaire	X	X	
Collège	X	X	X
Lycée	X	X	X

5- Le déroulement de la journée

- L'emploi du temps général du lundi au vendredi :

	Groupe élémentaire	Groupe collège	Groupe lycée
9h – 10h30	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques
10h30 – 10h45	<i>Récréation</i>	<i>Récréation</i>	<i>Récréation</i>
10h45 – 12h15	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques	Activités pédagogiques
12h15 – 13h30	<i>Pause méridienne</i>	<i>Pause méridienne</i>	<i>Pause méridienne</i>
13h30 – 14h30	Activités créatives / jardin	Aide personnalisée	Activités pédagogiques
14h30 – 17h	Activités de loisir	Activités de loisir	Activités de loisir

- **Les lundis et mardis** : Ils sont entièrement consacrés à des activités de loisir, et à un temps de bilan individualisé avec le professeur référent.

- **Horaires d'arrivée et de sortie** : Le centre accueille les stagiaires à partir de 8h45, jusqu'à 17h.

- **La restauration de midi** : Pour les familles qui le souhaitent, les stagiaires peuvent apporter un repas froid ou micro-ondable personnel afin de prendre leur déjeuner au centre de la Fressange, dans un réfectoire prévu à cet effet. Dès l'arrivée du matin, ils pourront stocker leur repas dans un frigidaire, et à midi réchauffer leurs plats au micro-onde. Des couverts seront également mis à leur disposition. Aucun repas ne pourra être proposé par l'association organisatrice. Pour les stagiaires qui rentrent manger chez eux, la pause méridienne s'étend de 12h15 à 13h30.

6- Les activités de loisir

Dans un souci de détente et d'épanouissement des enfants en période estivale, le stage propose quotidiennement :

- des activités sportives sur les installations du village (tennis, football, basket, « grands jeux » pour les plus jeunes, etc.)
- des activités artistiques, culturelles ou de bien-être au domaine de la Fressange (arts plastiques, expression corporelle, atelier informatique, danse, sophrologie, etc.)
- du jardinage pédagogique et initiation aux principes d'agroécologie, de développement durable dans le jardin clos du domaine, restauré à cet effet

Ces activités sont encadrées soit par les enseignants, soit par des animateurs sportifs diplômés du BEES.

7- Règles de vie collective et cadre disciplinaire

- La réussite des cours de vacances s'appuyant entre autres, sur leur organisation et leur encadrement rigoureux, la direction se réserve le droit de remettre à sa famille tout stagiaire faisant preuve d'un comportement incompatible avec les règles de vie en collectivité.
- Conformément à la loi en vigueur, le centre de vacances de la Fressange est un établissement entièrement non-fumeur.
- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, bijoux, objets de valeur. L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

8- Hygiène/santé

- Il est obligatoire de fournir la fiche sanitaire de liaison complétée pour intégrer le stage.
- En cas d'accident, la direction fait appel aux différents services concernés (pompiers, SAMU...) qui seront amenés à prendre les dispositions nécessaires.
- Il ne sera donné aucun médicament à un enfant sans certificat médical.
- En cas de régime et d'allergie alimentaire, un protocole précisant les modalités d'accueil de votre enfant devra être rempli avec le directeur du centre et signé.

9- Assurances

- L'association organisatrice a contracté une assurance couvrant les garanties en responsabilité civile pour le personnel et les stagiaires au sein de ses locaux.
- Les participants doivent être personnellement assurés par le biais d'une assurance individuelle extra-scolaire et transmettre une attestation.

10- Fournitures et tenues vestimentaires

- L'association fournit tous les supports et matériels (cahiers, livres, manuels, feuilles, ordinateurs, etc.) nécessaires aux cours.
- Chaque participant doit veiller à apporter une trousse complète, et une tenue adéquate aux activités sportives ou de plein air.